

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies.



[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

21_QUE_11 - Simple question Aurélien Clerc et consorts - Des dérogations pour les gens du voyage?.

Séance du Grand Conseil du mardi 9 mars 2021, point 2.6 de l'ordre du jour

Texte déposé

Depuis bientôt une année les Vaudoises et Vaudois ne peuvent plus se réunir librement, que ce soit lors de fêtes, d'enterrements ou simplement dans la sphère privée. Ces restrictions pèsent aujourd'hui fortement sur le moral de la population. Les déplacements à l'étranger sont également fortement règlementés (preuves de tests négatifs, quarantaine). Une partie importante de notre économie est ralentie voire à l'arrêt complet, des secteurs entiers ont dû fermer afin de ralentir l'épidémie de Covid 19.

À la fin du mois de février 2021, une quarantaine de caravanes des gens du voyages sont arrivées plus tôt qu'autorisé et ont été tolérées à l'extérieur de l'espace d'accueil.

Dans ce contexte, j'ai l'honneur de poser la question suivante au Conseil d'Etat : Quelles sont les dérogations aux directives cantonales en matière de rassemblements, de mesures de quarantaine ou encore de tests, qui auraient été octroyées aux gens du voyage et quelles sont les règles sanitaires appliquées sur les aires d'accueil du canton de Vaud ?

Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Nicolas Croci Torti	PLR
Grégory Devaud	PLR

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500)

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2gl');)

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse)

